

PRÉFACE

Sous l'impulsion dynamique de son directeur, Marcel Rudloff, le Centre d'Etudes Economiques de la Faculté de Droit de Madagascar s'est fait remarquer déjà par plusieurs travaux importants, dans l'ordre scientifique et pratique. Il présente aujourd'hui la Revue Economique de Madagascar, dont je suis heureux de saluer le premier numéro.

* * *

Dans un pays en voie de développement, l'économiste joue un rôle de premier plan. Il lui appartient de dresser l'inventaire des ressources du pays pour faire apparaître les forces et les faiblesses de son économie, puis, à partir de là, d'éclairer les pouvoirs publics sur les grandes options du développement, qui doivent permettre de tirer le meilleur parti de ressources limitées. C'est également à partir du donné économique que les juristes peuvent élaborer le droit du développement, qui constitue l'apport le plus fécond des Facultés de Droit des pays jeunes et qui devrait être enseigné même dans les vieilles métropoles.

Mais les difficultés du travail sont considérables. La bibliographie est très rare, et le chercheur est à peu près abandonné à ses seules ressources. Les statistiques, lorsqu'elles existent, sont loin d'avoir toujours l'exactitude souhaitable. L'exposé brutal d'une vérité sans fard risque d'éveiller les susceptibilités. Les théories classiques se révèlent inadaptées pour rendre compte des phénomènes constatés, et toute prévision risque d'être faussée par l'accélération foudroyante de l'histoire.

* * *

La lecture des articles de ce numéro montre combien leurs auteurs ont été conscients de leurs responsabilités. Il faut souhaiter qu'une tâche si bien commencée soit poursuivie dans la même perspective. Puissent les économistes de cette Revue aider Madagascar à accéder au progrès technique en évitant la condition humaine qui fut trop souvent celle de l'ouvrier européen, et contribuer à la réalisation du vœu formulé par le responsable du plan d'une grande République africaine : « Il faudra, avant de revêtir le bleu de chauffe du mécanicien, que nous mettions notre âme en lieu sûr ».

R. ROBLLOT,

Recteur de l'Université de Madagascar.